

The following is Motion 79, moved by Hon. Mr. Holder, seconded by the Honourable the Premier, which was carried by the Legislative Assembly of New Brunswick on June 10, 2021.

WHEREAS the government provides public funds to support New Brunswick's independently operated universities;

WHEREAS representatives of these publicly funded universities have agreed to appear before a committee of the House to answer questions related to how these funds are administered and related issues;

BE IT THEREFORE RESOLVED that the House appoint a Select Committee on Public Universities to be charged with the responsibility of inviting representatives of New Brunswick's publicly funded universities and the Maritime Provinces Higher Education Commission to appear before the committee to discuss and provide insight into university administration, programming, performance measurement, accountability and transparency;

BE IT FURTHER RESOLVED that the said committee be composed of Mr. Hogan, Ms. Bockus, Ms. S. Wilson, Mr. Cullins, Mr. Ames, Hon. Mr. Savoie, Mr. C. Chiasson, Mr. Legacy, Ms. Thériault, Mr. Coon and Ms. Conroy.

La motion amendée suivante, soit la motion 79, proposée par l'hon. M. Holder, appuyée par le premier ministre, a été adoptée par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick le 10 juin 2021.

attendu que le gouvernement affecte des fonds publics au soutien des universités du Nouveau-Brunswick dont les activités sont gérées de façon indépendante ;

attendu que les personnes représentant lesdites universités à dotation publique ont convenu de comparaître devant un comité de la Chambre pour répondre à des questions portant sur la gestion des fonds affectés et sur des sujets connexes ;

qu'il soit à ces causes résolu que la Chambre constitue le Comité spécial sur les universités publiques, chargé d'inviter les personnes représentant les universités à dotation publique du Nouveau-Brunswick et les personnes représentant la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes à comparaître devant lui pour traiter de l'administration des universités, des programmes d'études, de la mesure du rendement, de la reddition de comptes et de la transparence et pour en fournir un aperçu

et que le comité soit composé de M. Hogan, de M^{me} Bockus, de M^{me} S. Wilson, de M. Cullins, de M. Ames, de l'hon. M. Savoie, de M. C. Chiasson, de M. Legacy, de M^{me} Thériault, de M. Coon et de M^{me} Conroy.